

CONSEILLERS

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	13
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	2

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation : 27/8/2020

Date d'affichage : 27/08/2020

*L'an deux mille vingt LE Premier septembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

*Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,
SCHLEGEL Régis, NACHI Lahcène, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure, KOELSCH Guillaume, PEIFER
Michelle, DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte*

Absents représentés/excusés :

*STERN Didier, procuration à MEYER Laure
Jean-François SCHMITT, procuration à NACHI Lahcène*

Absents non excusés :

*M. Bernard JEDAR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article
L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales*

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
 2. Approbation du compte rendu de la séance du 30 juin 2020
- Institutions et vie politique***
3. Commission CCAS – désignation
 4. CNAS -désignation délégué commune agent et élu
- Finances locales***
5. Réponse à Demande de subvention – aviculteurs
 6. Plan de financement « Ecole numérique mobile »
 7. Plan de financement « Cheminement doux La Pommeraie »
 8. Plan de financement « Rénovation énergétique du groupe scolaire »
- Fonction publique***
9. Recrutement personnel saisonnier et agents temporaires
 10. Modification RIFSEEP – versement aux non-titulaires
- Domaine et patrimoine***
11. Acquisition d'une parcelle agricole (174 section 3)
 12. Vente de matériel communal (Lave-verre et lave vaisselles)
- Divers***
13. Décisions prises par délégation
 14. Divers et communication

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 13 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été reçues :

- Didier STERN, procuration à MEYER Laure
- Jean-François SCHMITT, procuration à NACHI Lahcène

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Bernard JEDAR, secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la séance du 30 juin 2020

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2020

Institutions et vie politique

3. DCM2020039 - Commission CCAS – désignation

Le Conseil Municipal, après délibération, **à l'unanimité**, constitue la Commission C.C.A.S comme suit :

Président : M. FOUILHAC GARY, Maire

Membres : LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure DUBOCQUET Sylviane BODO Bénédicte.

4. DCM2020040 - CNAS -désignation délégué commune agent et élu

Le Conseil Municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, décide de désigner Mme Martine LETT, adjointe au maire, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Finances locales

3. DCM2020041 - Réponse à Demande de subvention – aviculteurs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** ne donne pas suite à la demande de subvention présentée par l'association des aviculteurs, la demande ne portant pas sur l'achat d'un équipement.

4. DCM2020042 – Demande de subventions - Plan de financement « Ecole numérique mobile »

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, approuve l'opération « Ecole numérique mobile » qui prévoit l'achat de nouveaux équipement (tableau blanc, tablettes ou PC) pour un montant de 15 000 € HT.

Il Fixe le plan de financement et sollicite les subventions suivantes :

- ✚ 5 000 € au titre de la DETR2020 auprès des services de l'Etat, soit 33 %
- ✚ 5 000 € au titre du fonds de concours auprès de la CASC, soit 33 %
- ✚ 5 000 € reste à charge de la commune

5. DCM2020043 – Demande de subventions - Plan de financement « Cheminement doux La Pommeraie »

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, approuve l'opération « Réalisation d'un cheminement doux » qui porte sur la création d'un chemin piéton doté d'un éclairage public reliant le lotissement la Pommeraie à la rue des abeilles, pour un montant total de 28 000 € HT.

Il Fixe le plan de financement et sollicite les subventions suivantes :

- ✚ 11 200 € au titre de la DETR2020 auprès des services de l'Etat, soit 40 %
- ✚ 8 400 € au titre du programme AMISSUR Amendes de Polices auprès du Département, soit 30 %
- ✚ 8 400 € reste à charge de la commune

6. DCM2020044 – Demande de subvention - Plan de financement « Rénovation énergétique du groupe scolaire »

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité** approuve l'opération « Rénovation énergétique du groupe scolaire » qui porte sur :

- La rénovation thermique du bâtiment de l'école maternelle (isolation extérieure et combles, désamiantage)
- La rénovation des huisseries du groupe scolaire
- La mise en place d'une ventilation mécanique dans les bâtiments
- Le remplacement des luminaires par des leds moins énergivores
- L'installation de brises soleil devant les fenêtres des bâtiments

pour un montant de 146 000 € HT.

Il fixe le plan de financement et sollicite les subventions suivantes :

- ✚ 87 600 € au titre de la DSIL2020 auprès des services de l'Etat, soit 60 %
- ✚ 28 000 € au titre du programme CLIMAXION auprès de la Région Grand Est, soit 19.2 %
- ✚ 30 400 € reste à charge de la commune

Fonction publique

9. DCM2020045 - Recrutement personnel saisonnier et agents temporaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire pour la durée de son mandat à recruter des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles ou à titre occasionnel ou saisonnier.

10. DCM2020046 - Modification RIFSEEP – versement aux non-titulaires

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'étendre le dispositif de régime indemnitaire aux agents contractuels non titulaires (CDD et CDI) ayant un contrat de travail supérieur à 1 moi. Le versement du nouveau régime indemnitaire prendra effet au 1^{er} octobre 2020 par arrêté individuel fixant le montant perçu par chaque agent.

Domaine et patrimoine

11. DCM2020047 - Acquisition d'une parcelle agricole (174 section 3)

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, se porte acquéreur de la parcelle 174 Section 3 d'une surface de 482 m2 au prix total de 145 €.

12. DCM2020048 - Vente de matériel communal (Lave-verre et lave vaisselles)

Le conseil municipal, après délibération, **à l'unanimité**, autorise le maire à vendre les équipements de lavage au restaurateur « le Chalet » sis 8 rue de l'église à Zetting au prix de vente de :

- 900 € pour le lave-vaisselle
- 600 € pour le Lave verres

Divers

13. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Passation de marchés publics et accords-cadres dans la limite de 90 000 € HT

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT TTC	Nomenclature ACTES
2020DEC008	Marché public - prestation conception projet lotissement l'orée du bois	KOPEC Raphaël, Architecte 67000 STRASBOURG	1 800 €	1.1

2020DEC009	Marché public - Travaux d'essais de perméabilité lotissement l'orée du bois	ETS Cirse Environnement Saint Nicola du Port	1 200 €	1.1
2020DEC011	Marché public – achat adoucisseur	AQUA SOFT HOMECOURT	2 832 €	1.1

➤ Exercice du droit de préemption urbain

N° DECISION	Objet	Surface M2	Localisation	Nomenclature ACTES
2020DEC007	Renonciation au droit de préemption – parcelle 509 section 1 -	2533	19 rue de la forêt	2.3
2020DEC010	Renonciation au droit de préemption – parcelle 501-500/121-503-126-130-131-132-190 section 1	2930	6 rue de la chapelle	2.3

14. Divers et communication

a) Prochain conseil municipal :

Octobre avec date à définir

b) Les Concerts de poche

Le maire a été contacté par son confrère de Sarreinsming afin de reconduire l'opération « les concerts de poche » qui propose une animation pour les scolaires et un concert à destination de la population des villages participants. Le cout est d'environ 4 500 € pris en charge par les communes participantes (Sarreinsming, Wittring, Zetting). La manifestation s'était déroulée en février.

c) Salle socioculturelle

Le maire informe qu'en raison de l'épidémie de Covid19, la salle socioculturelle reste à ce jour fermée à toute manifestation associative et location aux particuliers. En effet, l'organisation de manifestation associative ou privée en temps de COVID suppose des contraintes et responsabilités importantes (port de masques, respect des gestes barrières, déclaration en préfecture, responsabilité de l'organisateur, etc...). La mise à disposition sera réexaminée en fonction de la situation sanitaire.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 15.

Le secrétaire de séance
Signé : Bernard JEDAR

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY

